

# Le Plaza du futur a ses architectes

Le projet titré « La Nuit américaine », présenté par le bureau FdMP, fondé par Oscar Frisk, François de Marignac et Christophe Pidoux, a été choisi par le jury du concours, à une très large majorité. « Le projet répond avec brio et intelligence au programme d'un nouveau centre culturel dédié au cinéma, sous toutes ses formes » se réjouit Jean-Pierre Greff, président de la Fondation Plaza et président du jury.

ÉLISABETH CHARDON

Sans doute le bureau FdMP, créé en 2014 par trois architectes issus du Group8, était-il aux premières loges pour saisir les enjeux du projet Plaza ; son atelier est en effet installé dans l'immeuble Mont-Blanc Centre, conçu par Marc J. Saugey en même temps que le cinéma. Il baigne donc depuis quelque temps déjà dans « l'esprit Saugey ». Mais il s'agissait aussi de trouver des solutions pour « Restaurer, rénover, amplifier » et « La Nuit américaine », selon Jean-Pierre Greff, a trouvé « un point d'équilibre entre l'exigence patrimoniale la plus haute pour ce jalon important de l'architecture de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle à Genève et la création de nouvelles fonctions culturelles dans les espaces existants (salle Le Plaza et ensemble des arcades adjacentes). »

Le mécanisme est ainsi lancé. C'est ce projet, dont on peut voir les grands traits dans les pages suivantes, qui sera développé pour donner le jour en 2024 au Plaza nouveau. Après quelques mois de finalisation, le dépôt de l'autorisation de construire est prévu pour le printemps, et le début des travaux envisagé pour l'automne 2022.

Petit rappel du chemin parcouru depuis l'été 2020, au moment de la création de la Fondation Plaza. Un comité scientifique avait été constitué, qui a depuis fonctionné comme jury, sous la présidence de Jean-Pierre Greff. Il est formé par des architectes parmi les plus engagés pour la sauvegarde du Plaza, Tarramo Broennimann, Philippe Meier et Catherine Dumont D'Ayot, qui a consacré sa thèse à Marc J. Saugey. Y figurent encore deux architectes, Jacques Roulet (voir page 55), membre du conseil de fondation, qui a organisé le concours, et Jean-Frédéric Luscher, ancien directeur du Service des monuments et des sites, ainsi que Pauline Gyax, productrice de cinéma. Une série d'experts de divers domaines (ingénierie des structures, chauffage, sécurité incendie, acoustique et systèmes de projection...)

sont aussi consultés afin de nourrir le règlement soumis aux architectes participants puis aider à évaluer les solutions proposées.

Une vingtaine de bureaux d'architecture ont été approchés en septembre 2020 : douze dossiers seront finalement soumis au jury à la fin de la première phase du concours six mois plus tard, à la mi-mars 2021.

Les contraintes étaient très fortes et l'enjeu consistait à trouver le juste chemin entre l'humilité de qui restaure un objet patrimonial et l'audace de qui donne au projet une identité pour les temps à venir. Il fallait sauvegarder, voire retrouver l'architecture de Marc J. Saugey, désormais classée, et en même temps l'adapter à un projet très différent de celui de 1952. De la vaste salle des années 50, de son bar-glacier depuis longtemps oublié, de l'ancienne brasserie de l'Europe à l'étage, qui fut très vite transformée en restaurant chinois, des arcades commerciales qui jouxtent le cinéma, de tout cela faire un « Centre culturel cinéma et architecture ». C'est le titre de travail au lancement du concours. Il est clair que le cinéma est au centre du projet, « envisagé dans ses réalités technologiques, sociales et esthétiques contemporaines », précisait Jean-Pierre Greff dans son texte liminaire.

C'est donc bien plus que la salle du Plaza qui est concernée, comme le démontrent ces chiffres. La surface totale du cinéma Plaza représentait 2680 m<sup>2</sup>. La part de l'immeuble Mont-Blanc Centre dédiée au nouveau projet représente une surface totale d'environ 3700 m<sup>2</sup>.

Dès le premier tour, il s'agit d'être concret, fonctionnel. On ne trouvera pas ici de tracé expressionniste, de geste architectural époustoufflant. Jean-Frédéric Luscher l'écrit dans ses directives : « L'adéquation du projet culturel, novateur et rayonnant de la Fondation Plaza au bâtiment patrimonial, radical et avant-gardiste sera la condition du projet. Une telle écriture architecturale requerra une volonté déterminée de créer du sens, et d'inventer un usage nouveau en conservant les qualités d'architecture d'origine. » À son ouverture en novembre 1952, Le Plaza était une salle à la pointe de l'architecture et de l'ingénierie de son temps qui allait accueillir la dernière technologie de l'époque, le CinémaScope. Il lui faut retrouver cette adéquation entre contenant et contenu.

Les participants avaient à disposition de multiples documents historiques et actuels. Une discrète visite des lieux a aussi été organisée, anonymat du concours oblige. La salle comme les espaces attenants pris en compte ont été mis à nu, défauts des ajouts apportés en plus d'un demi-siècle d'exploitation. De ce grand objet vide, tellement empreint d'une époque, d'un style, par ses lignes, ses matériaux, il faut faire une salle de cinéma adaptée au XXI<sup>e</sup> siècle, et plus précisément au nouvel écosystème envisagé.

Les copies ont été rendues sous la forme de six à huit planches au format A1 (59,4 x 84,1 cm), titrées selon les habitudes d'anonymat qui ont cours dans ces procédures, c'est-à-dire avec une devise. Sur ces planches, libre à chacun de s'exprimer comme il le souhaitait pour une bonne lecture de sa démarche, la présentation devant au moins

comprendre un avant-projet à l'échelle 1:200 et une planche consacrée aux propositions techniques. Le concept est aussi décrit dans un document séparé.

Trois dossiers ont convaincu le jury. Derrière leurs devises, « Pellicule & Pixel », « Rebel without a cause » et « La Nuit américaine », se dissimulent l'Atelier Bonnet, Aeby Perneger & associés ainsi que FdMP architectes. Les trois bureaux vont très vite se lancer dans la seconde phase du concours.

Celui-ci s'est déroulé selon le système des mandats d'étude parallèles (MEP). Ce qui signifie notamment que les règles de l'anonymat qui prévalaient au premier tour sont tombées vis-à-vis du jury. Ainsi, des auditions intermédiaires ont permis de guider au mieux l'évolution de la recherche. Le rendu final a eu lieu le 27 août, avant l'audition finale le 2 septembre.

Le parti global devait être encore affiné. Il s'agissait de proposer des concepts d'intervention pour répondre à la reconnaissance et à la fonction majeure du Plaza ainsi qu'une démarche patrimoniale. L'organisation des espaces devait être précisée ainsi que la manière de mettre en valeur la salle pour accueillir des festivals internationaux de cinéma. Les coûts doivent être évalués, un planning des travaux esquissé.

Le dossier doit être beaucoup plus détaillé. On passe donc à une autre échelle de représentation, au 1:100, avec des planches au format A0 (84,1 x 118,9 cm). Une étude complète du dispositif cinématographique est demandée ainsi que des propositions pour l'éclairage, les matériaux et les teintes des aménagements et du mobilier.

Les enjeux techniques sont aussi importants dans ces bâtiments complexes et protégés. Comment intégrer les locaux de GeniLac, ce réseau thermique genevois qui fonctionne avec l'eau du Léman ? La proposition des experts de creuser sous la salle de cinéma est-elle la meilleure ? Comment intégrer aussi les différents dispositifs électriques, sanitaires, ou encore de ventilation sans nuire aux structures patrimoniales ?

Comment assurer les normes de sécurité et de confort actuelles ? Cela concerne aussi bien sûr le nombre de sièges dans la salle de cinéma. Il est intentionnellement limité par la Fondation Plaza à un minimum de 550 places et à un maximum de 750. Le parterre aura une capacité d'au moins 500 places. La distance entre le premier rang et la scène doit permettre l'installation éventuelle d'un podium rétractable ou amovible sans toucher au nez de scène en béton qui fait partie du patrimoine du cinéma. Le balcon recevra le solde des places, réservées aux manifestations les plus importantes. Cela faisait déjà longtemps que les spectateurs du Plaza ne se serraient plus comme à l'ouverture en 1952, jusqu'à 830 au parterre et 420 au balcon.

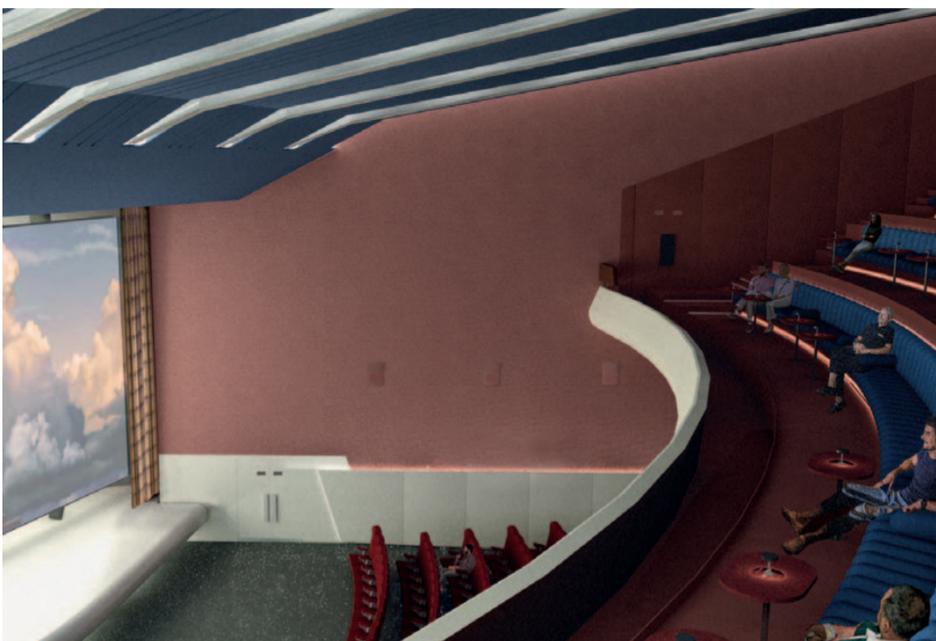
Les pages suivantes donnent quelques idées de la diversité des intentions suscitées par le concours. Nous aurons bien sûr l'occasion de documenter le projet choisi au fur et à mesure de son avancement.

## Le Plaza, invitation au voyage

Le Plaza, œuvre de l'architecte Marc J. Saugey, est sauvé. Cette salle genevoise aussi mythique pour les historiens de l'architecture que pour les cinéphiles, inaugurée en 1952, fermée depuis 2004, devait être démolie. Seuls une poignée d'irréductibles avaient encore cru possible de lui éviter ce destin. En 2019, coup de théâtre : la Fondation Hans Wilsdorf acquiert le complexe Mont-Blanc Centre et Le Plaza va retrouver sa fonction de cinéma. En 2020, la Fondation Plaza est créée. Elle pilote la restauration et gèrera ce nouveau lieu culturel et cinématographique aux larges ambitions. Du lancement du concours d'architecture à la réouverture, prévue en 2024, *La Couleur des jours* accompagne cette aventure par un cahier spécial dans chacune de ses éditions. Le premier est paru dans le n° 36 (automne 2020).

« Passé Présent Futur »  
Exposition de l'ensemble des projets présentés au concours  
Le Plaza, du 1<sup>er</sup> au 10 octobre

[www.leplaza-cinema.ch](http://www.leplaza-cinema.ch)



Projet « La Nuit américaine » : le balcon « augmenté ».

« La Nuit américaine ». FdMP architectes

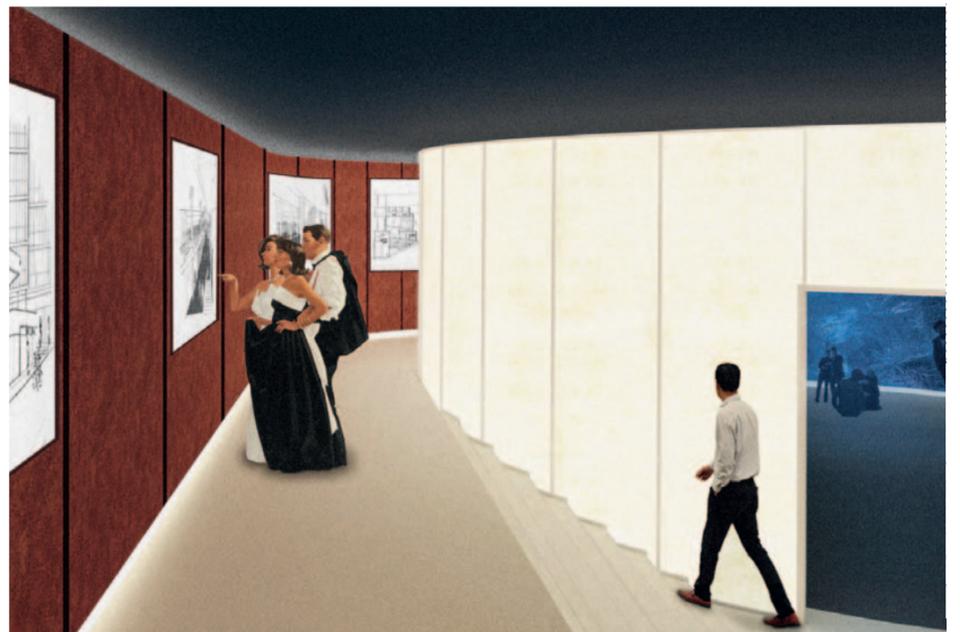
Oscar Frisk, François de Maignac, Christophe Pidoux, Emeline Debackere Gutierrez



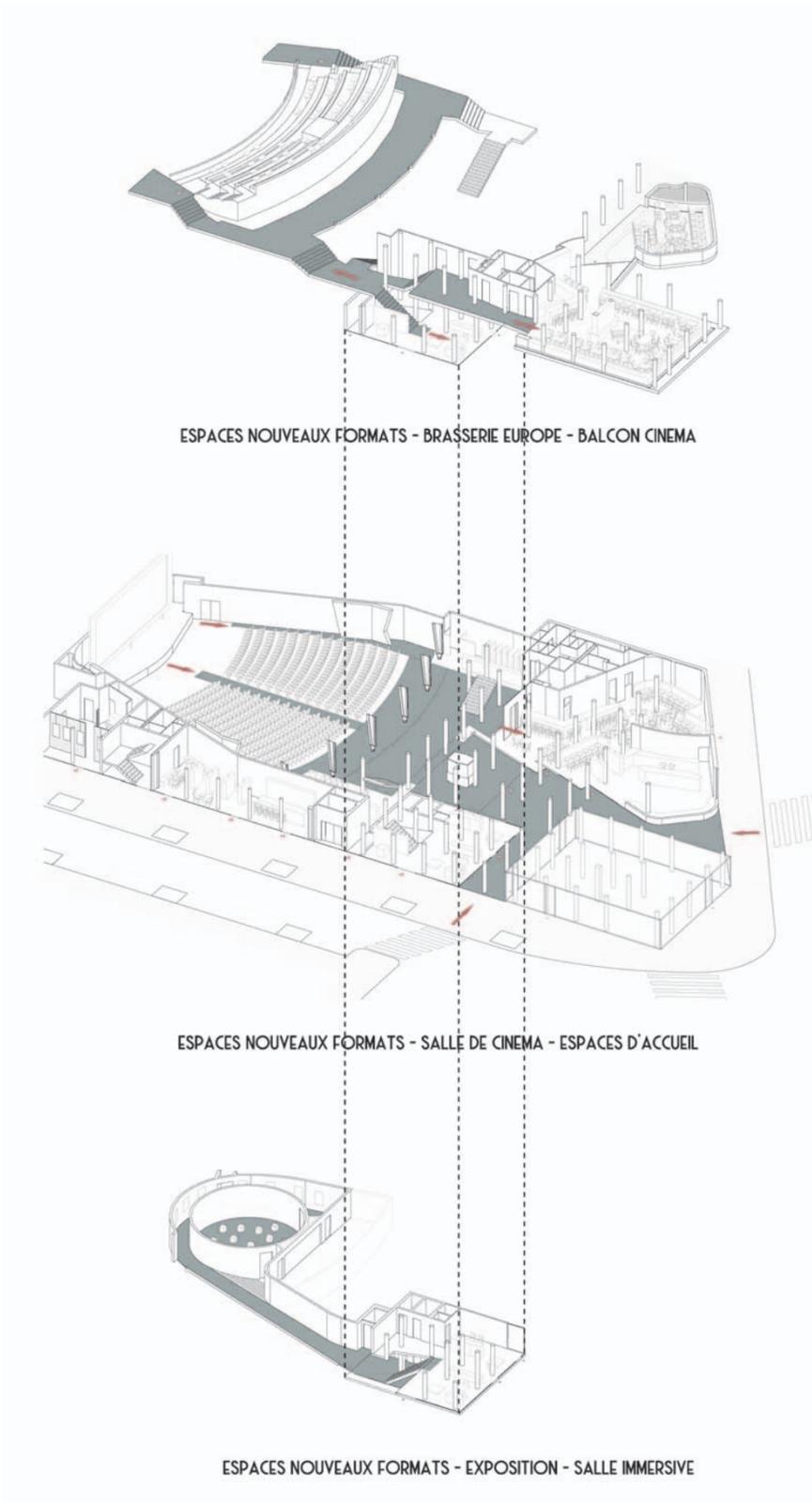
Brasserie Europe

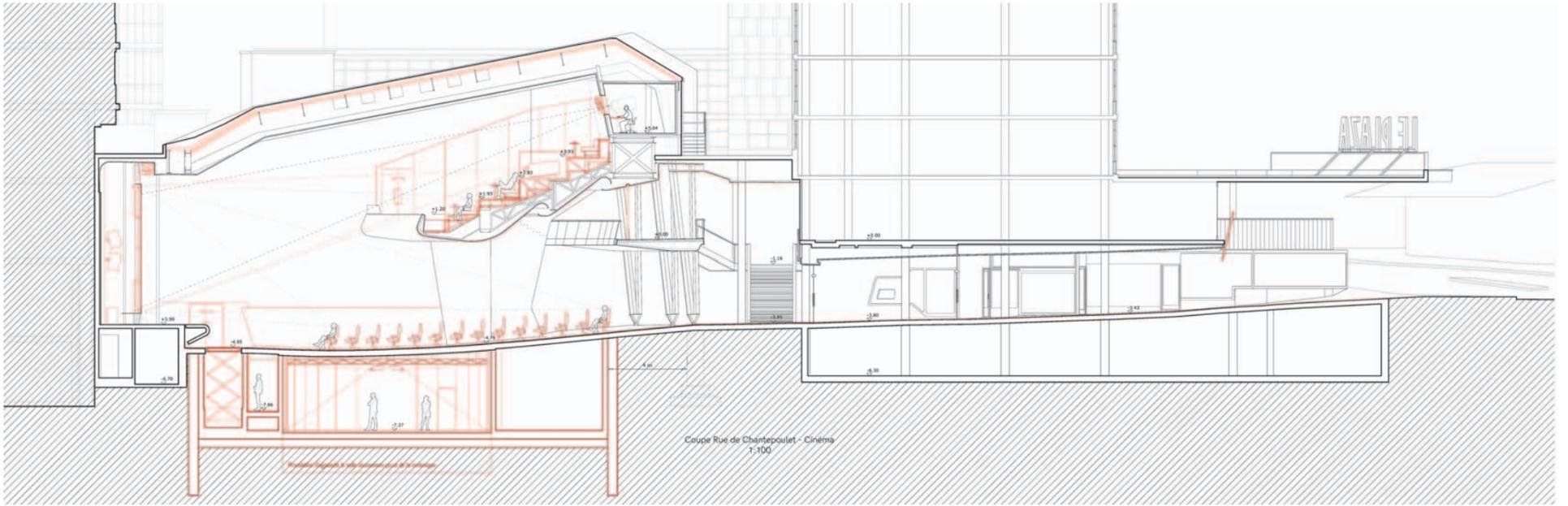


Parterre du Plaza



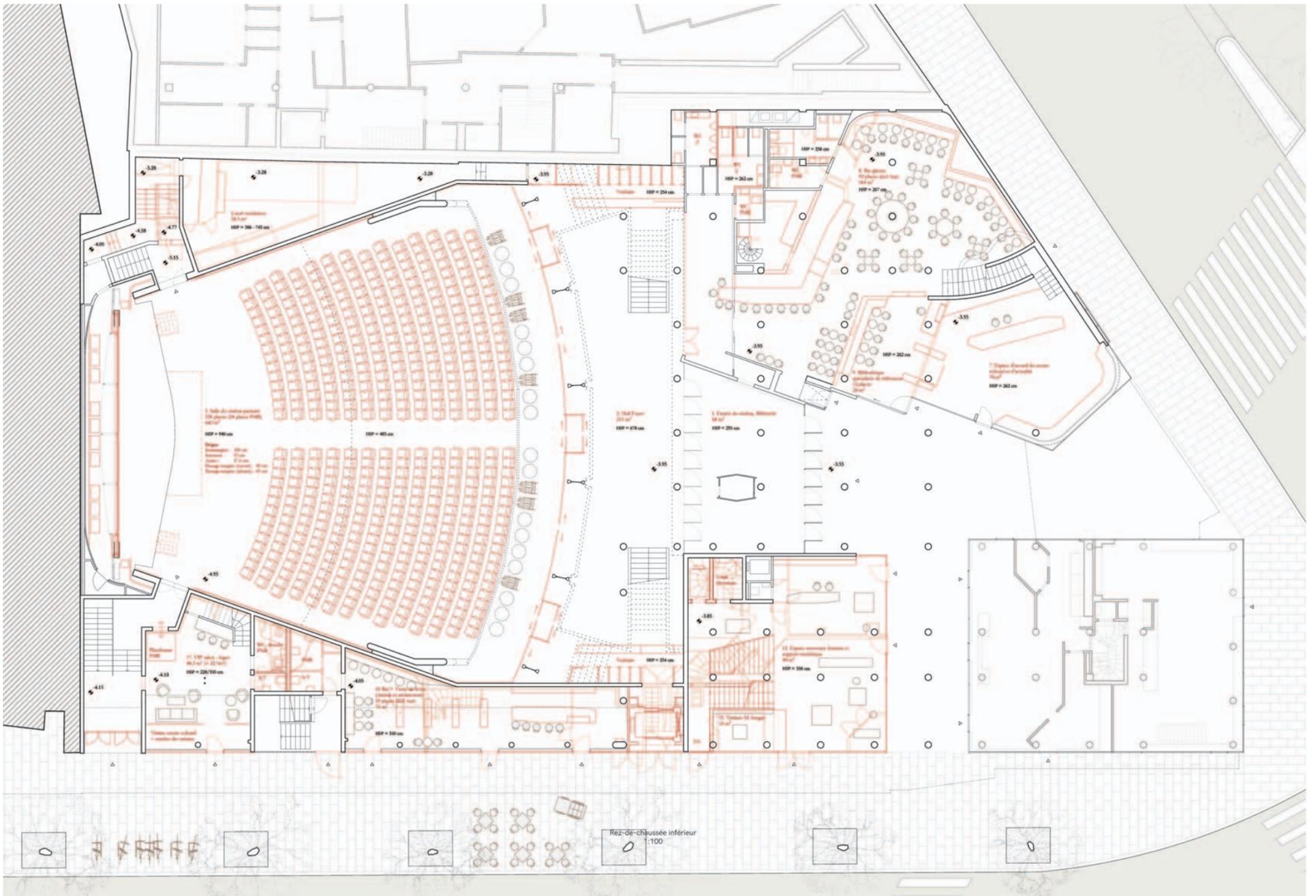
Salle immersive





Coupe Rue de Châteaufort - Cinéma  
1:100

Coupe

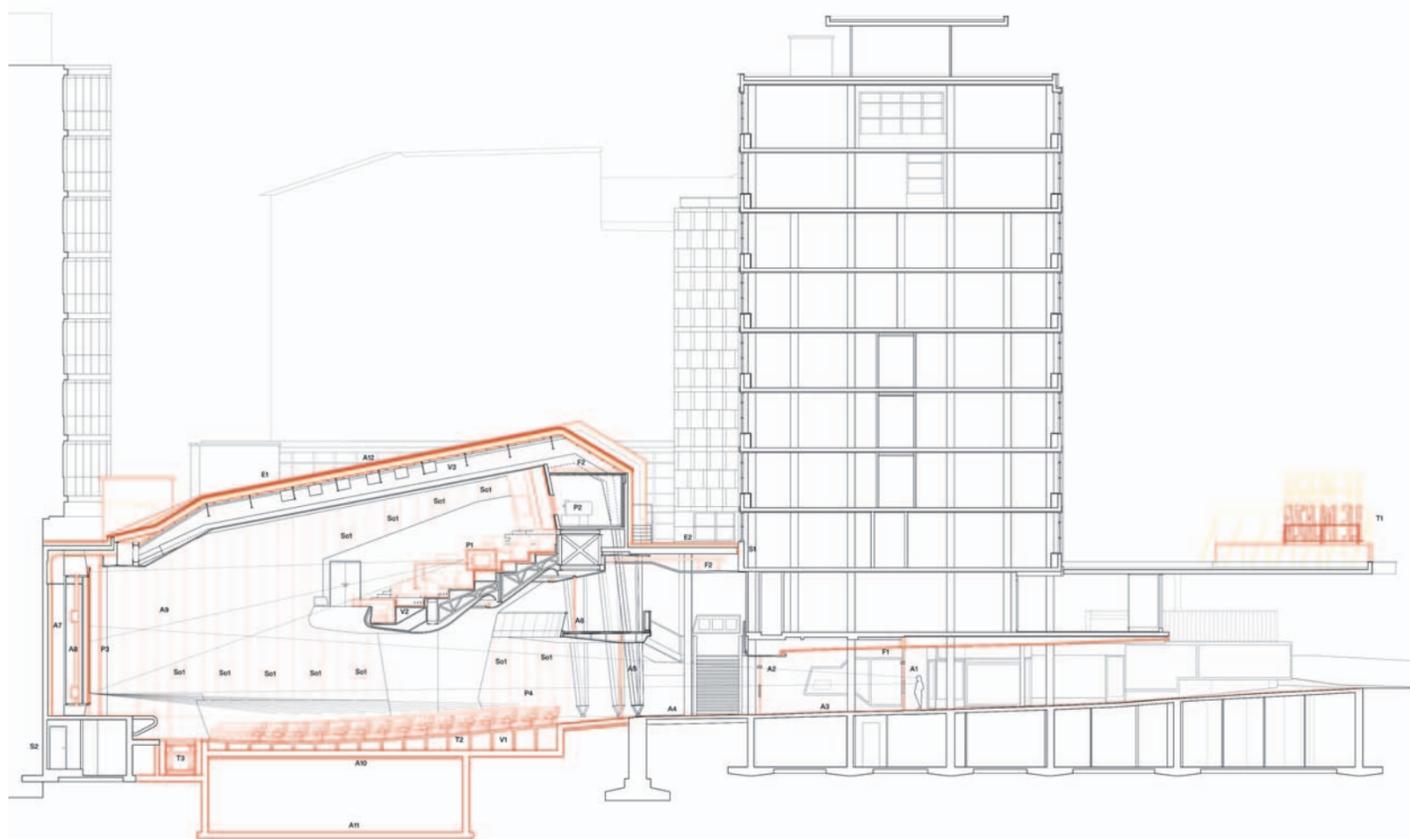


Rez-de-chaussée inférieur  
1:100

Plan du parterre

«Pellicule & Pixel». Atelier Bonnet architectes

Pierre Bonnet, Mireille Adam Bonnet



Coupe



Accueil



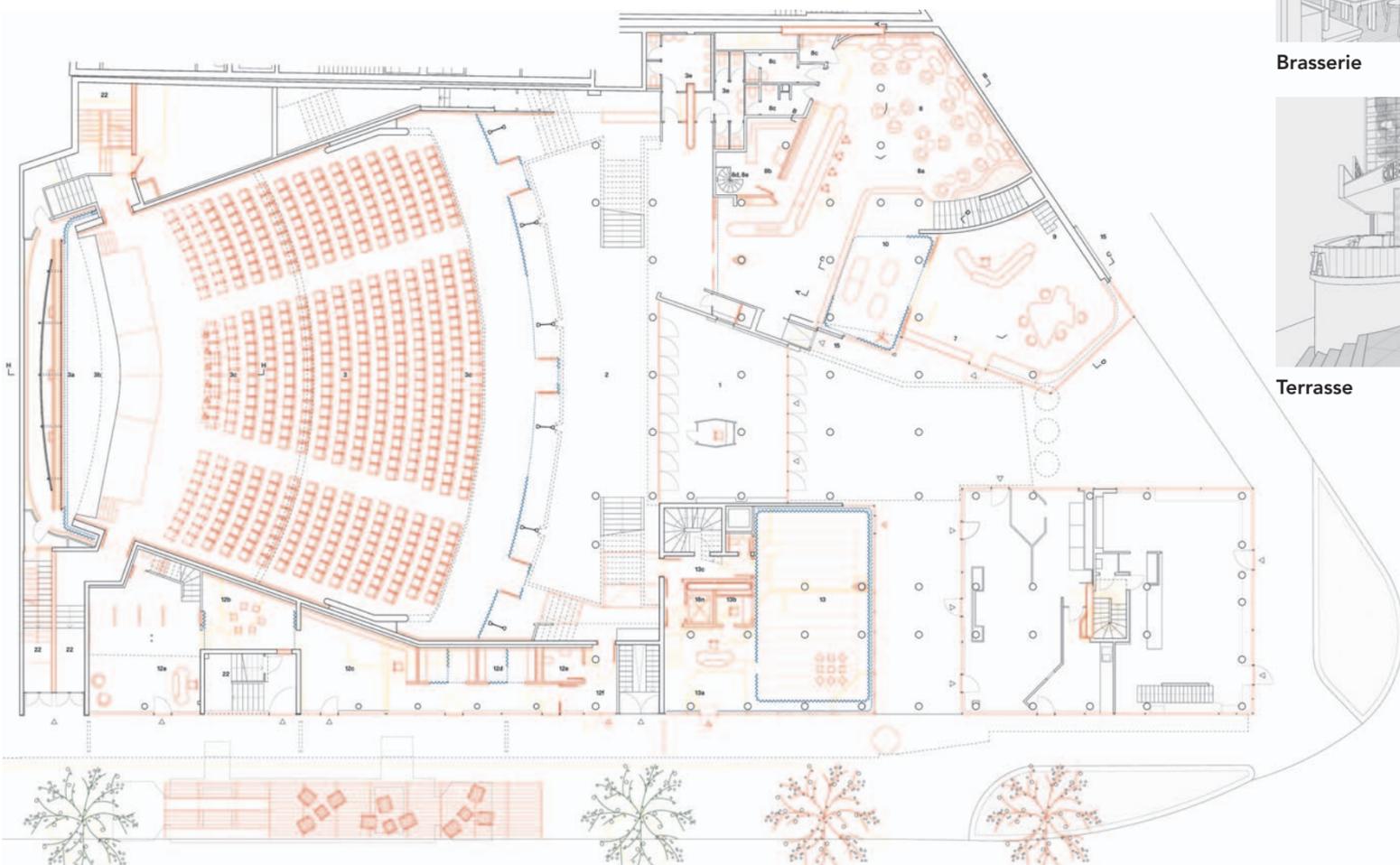
Glacier



Brasserie



Terrasse



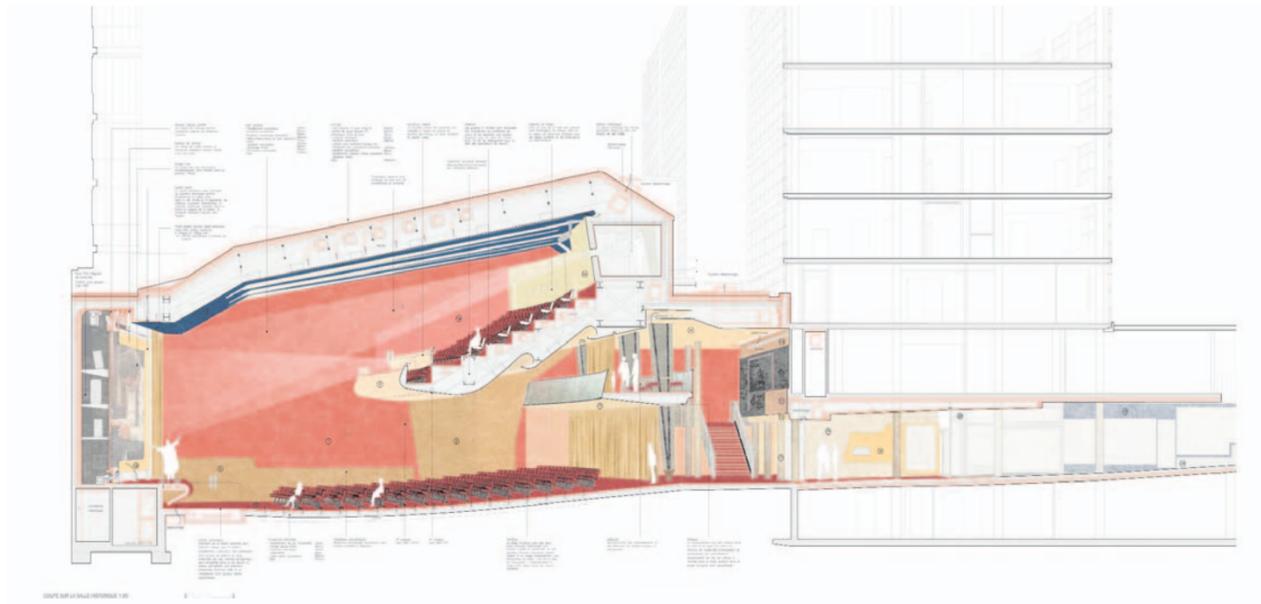
Plan du parterre

## « Rebel without a cause ». Aeby Perneger & associés

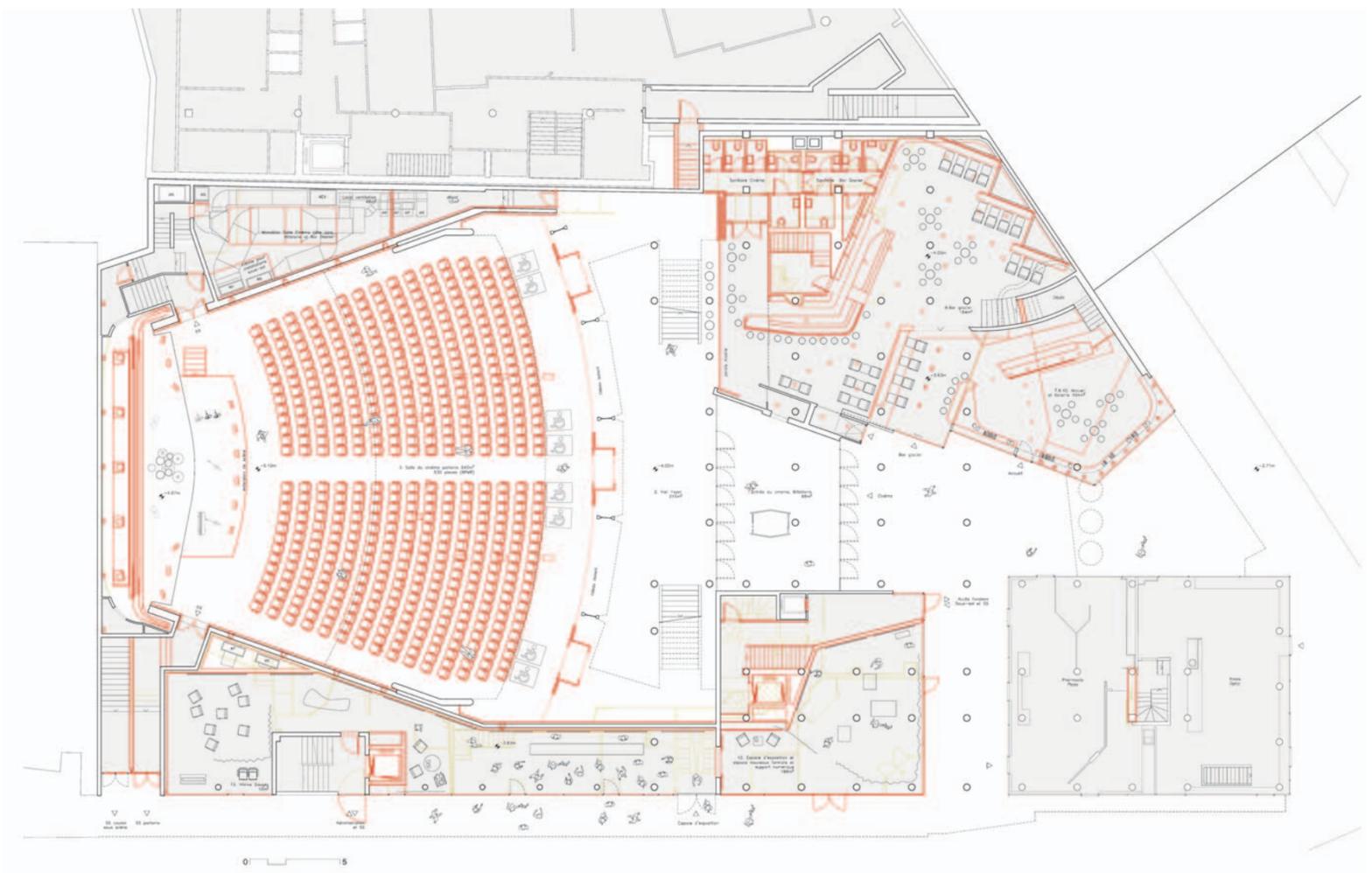
Patrick Aeby, Jan Perneger, Michel Rollet



Brasserie Europe



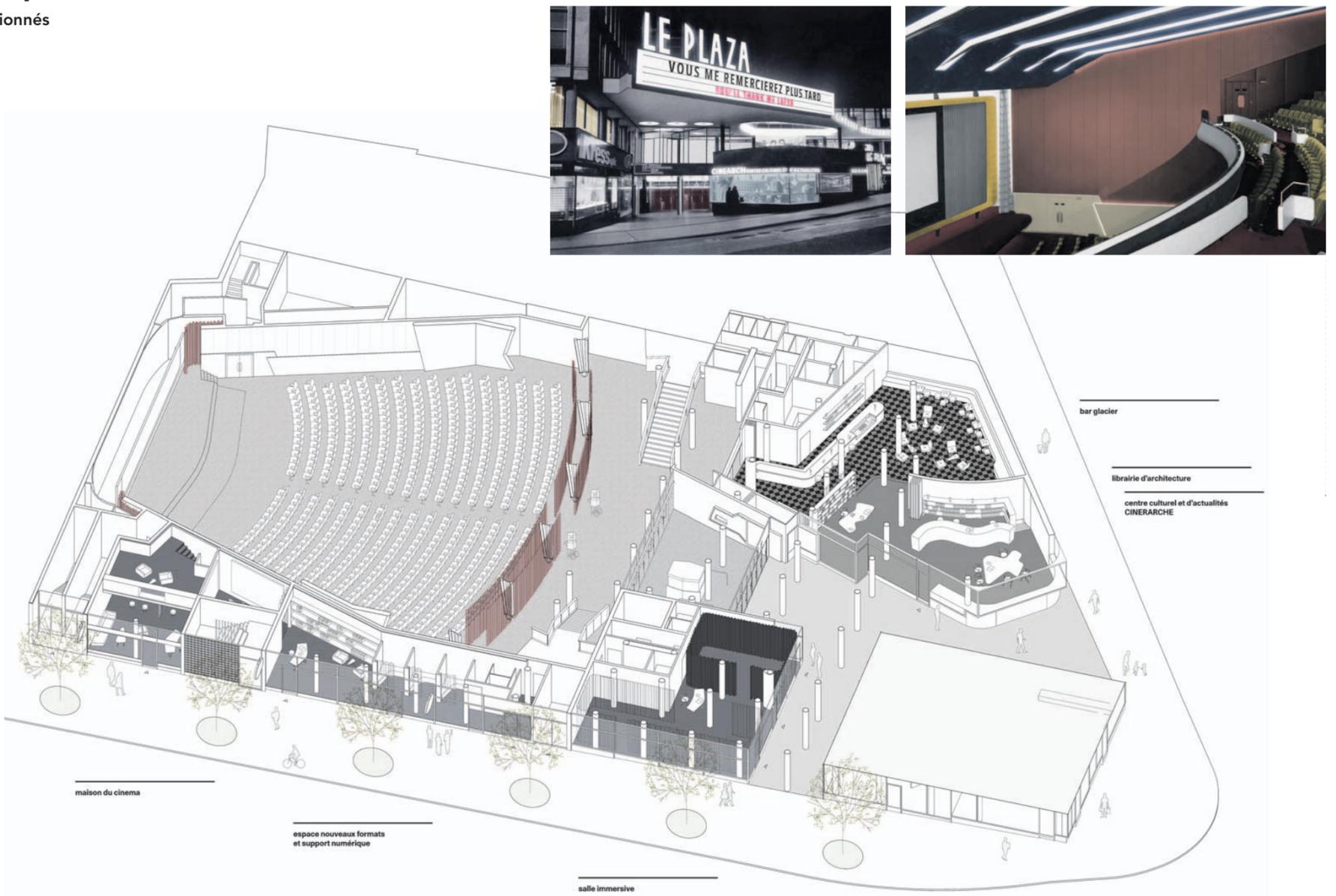
Coupe



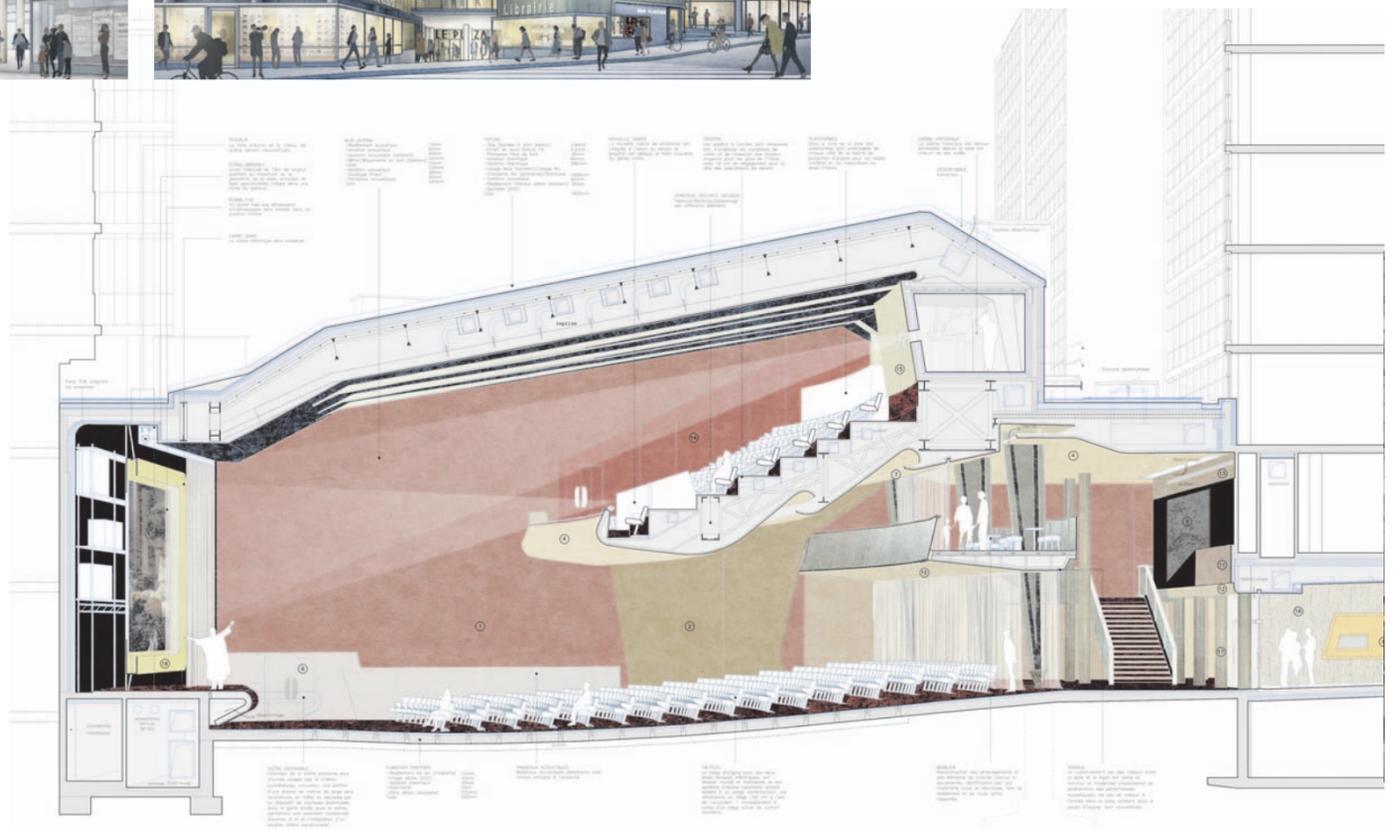
Plan du parterre

Première phase du concours

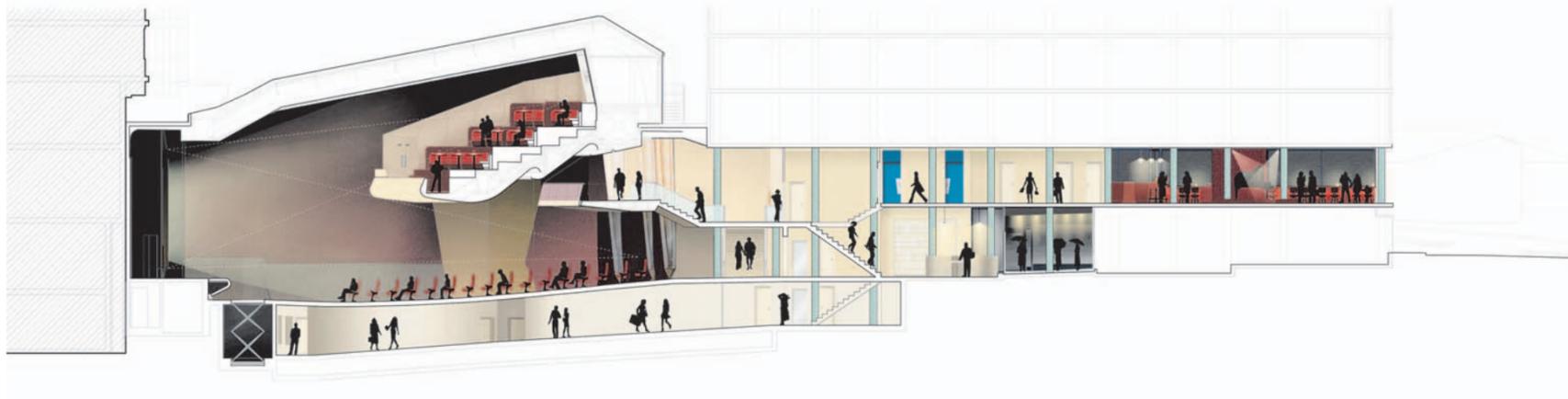
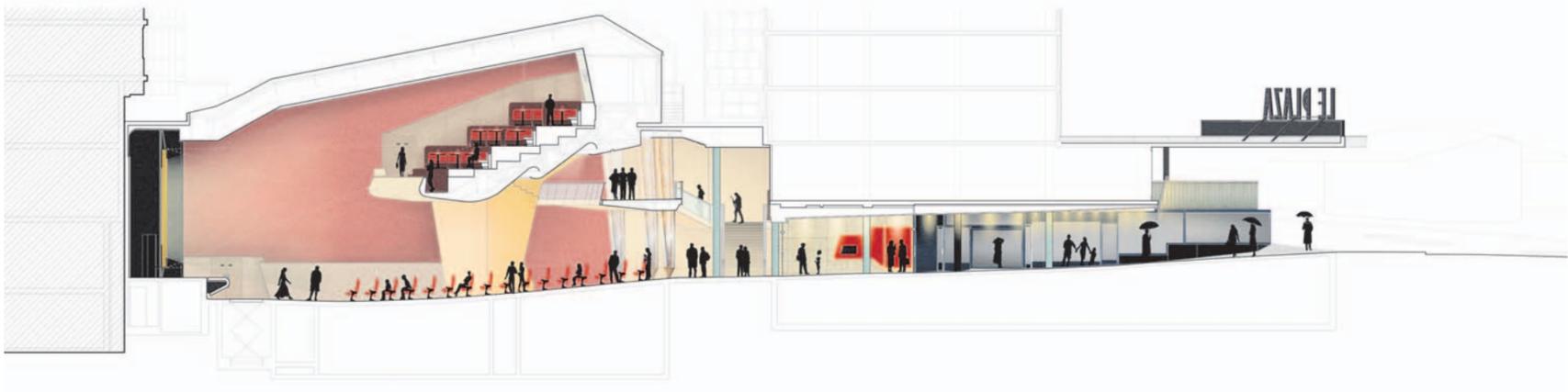
projets sélectionnés



«Pellicule & Pixel». Atelier Bonnet architectes, Genève. Pierre Bonnet, Mireille Adam Bonnet



«Rebel without a cause». Aeby Perneger & associés, Carouge. Patrick Aeby, Jan Perneger, Michel Rollet



«La Nuit américaine». FdMP architectes, Genève. Oscar Frisk, François de Marignac, Christophe Pidoux, Emeline Debackere Gutierrez

## Première phase du concours

projets non sélectionnés



«Opening night». dl-a, designlab-architecture, Genève. Inès Lamunière, Vincent Mas Durbec, Afonso Ponces de Serpa





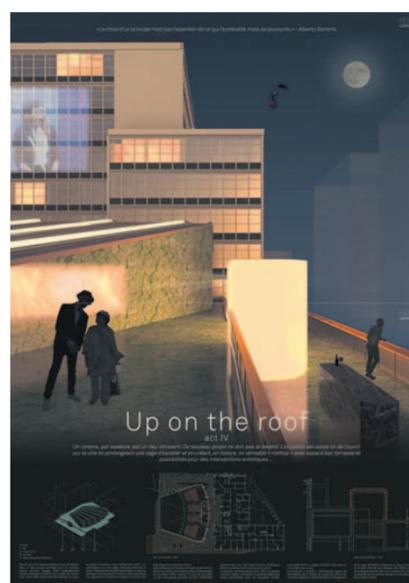
« Plan-séquence ». Christian Dupraz Architecture Office, Genève. Christian Dupraz, Sylvia Alberton



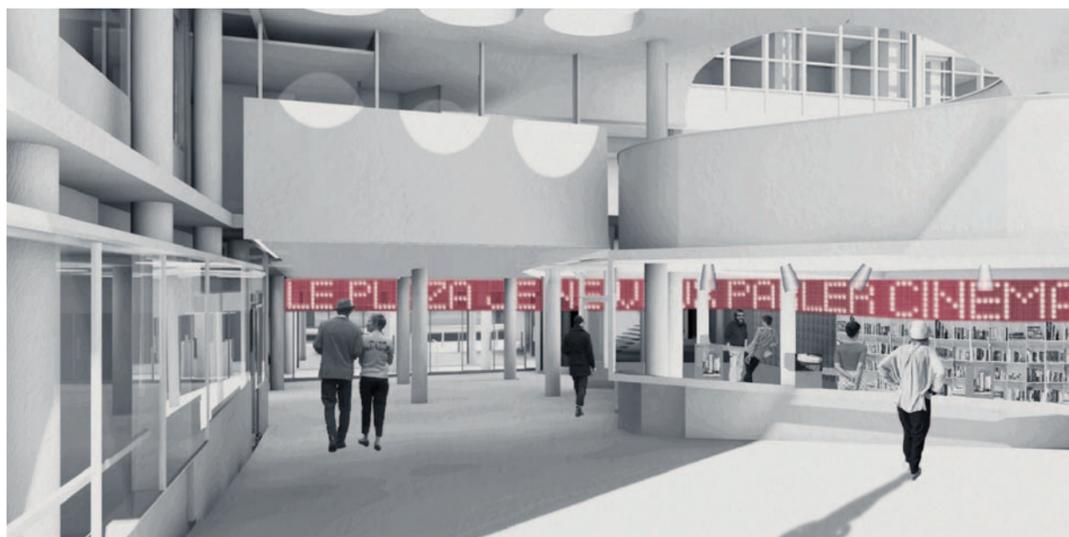
« Genès ». Jaccaud Spicher architectes associés, Genève. Jean-Paul Jaccaud, Lionel Spicher, Stephan Gratzer



« Oscar ». 0815 Architekten, Biel/Bienne. Cyrill Haymoz, Ivo Thalmann, Oliver Schmid



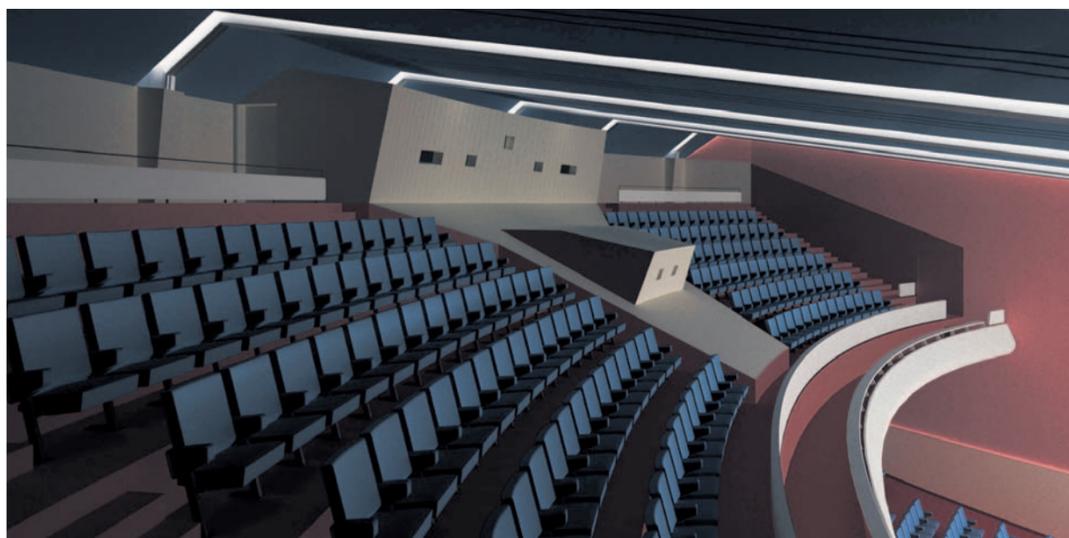
« Leopardo ». Lacroix Chessex, Genève. Hiéronyme Lacroix, Simon Chessex, Grégoire Martin, Ludovic Durand



«Seranimage». LRS architectes, Genève. Laurent Lin, Alain Robbe, Rolf Seiler



«Entracte». CLR architectes, Genève. Damien Chevalley, Véronique Iten, Patrick Longchamp, Santiago Weideli



«Fluide». Giorgio Bello et Aydan Yurdakul, architectes, Genève.



«Plaza Grande». Pierre-Alain Dupraz architecte, Genève.

L'homme  
qui en savait trop

L'homme  
aux mains d'argile

L'homme  
qui aimait les rousses

L'homme  
orchestre

L'homme  
au pistolet d'or

L'homme  
qui comprenait les femmes

L'homme  
au masque de fer

L'homme  
qui n'a jamais existé

Un homme en laisse

Il était une fois Le Plaza (S01E04), 2021. Concept: Fabienne Radi. Graphisme: Clovis Duran.

## Double phallus en paille

Le nouveau triptyque d'affiches du projet *Il était une fois Le Plaza* reprend neuf films – dont le titre comprend le mot *homme* – qui ont été projetés au cinéma Le Plaza entre 1956 et 1998.

FABIENNE RADI

Dans ma valise, sous une pile de robes d'été qui n'ont pas beaucoup servi durant un mois de juillet bien pourri, j'ai posé deux livres qui m'ont semblé emblématiques de préoccupations d'aujourd'hui.

Le premier, *Être un homme*, de la romancière new-yorkaise Nicole Krauss, 269 pages, papier satiné agréable sous les doigts, couverture souple parfaite pour la prise en main, mais dotée d'une horrible photo retouchée de deux bouches sur le point de s'embrasser dans un noir et blanc esthétisant typique des banques d'images dans lesquelles les graphistes paresseux vont puiser.

Le second, *Le Sexe des Modernes*, de l'écrivain et essayiste Éric Marty, avec un sous-titre explicatif, *Pensée du Neutre et théorie du genre*, couronnant une photo Polaroid d'Andy Warhol en drag queen. Plus à propos et moins kitsch premier degré que les deux bouches à la volupté téléphonée.

Fiction le soir avec une camomille, théorie le matin en mangeant des croissants. Programme ambitieux pour été pluvieux.

Nicole et Éric s'interrogent tous les deux sur les hommes, mais pas de la même façon, ni avec les mêmes outils. Nicole observe ceux qui l'entourent, père, mari, fils, rabbin, acteur, journaliste, et les met en scène à des moments critiques de leur vie dans une série de nouvelles. Éric retrace la généalogie de la séparation sexe/genre en appelant à la barre – entre autres – Jacques Lacan, Roland Barthes, Michel Foucault, Judith Butler.

Il est beaucoup question de phallus dans les deux livres. Phallus au sens lacanien du terme, c'est-à-dire non pas la représentation de l'organe masculin en érection tel qu'on peut en voir dans les musées le dimanche après-midi sur un vase grec ou une cruche mésopotamienne, mais *le signifiant du désir en tant que phallus imaginaire*, comme l'expliquait un Lacan toujours volubile et souvent pas très clair lors de séminaires mémorables que l'on peut consulter dans les archives de l'INA.

Le livre de Nicole a été consommé en 4 soirs, accompagné de 12 décilitres (3 par tasse) de camomille en sachets provenant de la Migros et emballés dans une boîte en carton décorée de pâquerettes sur fond jaune pisseux, tirant insidieusement vers un vert bileux par endroits, sans doute pour rappeler au consommateur ou à la consommatrice qu'il/elle possède un foie et une vessie et qu'il/elle ferait bien de s'en occuper en augmentant la cadence de consommation de la tisane en question.

Le livre d'Éric, lui, est toujours en cours de lecture. Il y a une tache de confiture incrustée sur une des boucles laquées de la perruque de Warhol en couverture et beaucoup de points d'interrogation griffonnés au crayon à papier sur les marges des pages intérieures. Il va falloir encore quelques matinées studieuses pour achever l'ouvrage d'ici la rentrée. J'en suis à la page 269 (sur 503) et désormais je ne sais plus très bien ce qu'est un homme, ni une femme d'ailleurs, ni ce qui les distingue vraiment l'un de l'autre, ni même si cette terminologie est encore opérante. Mais la traversée

est dans l'ensemble stimulante et enrichissante, même s'il ne faut pas hésiter à sauter des paragraphes, voire carrément des pages entières, lorsqu'on tombe sur des passages parfois très abscons (le masochisme a ses limites, même théorisé par Deleuze).

Lorsque je fatigue entre deux chapitres, j'abandonne le livre pour mettre *It's a man's man's world* sur l'appli Spotify de mon téléphone portable relié par Bluetooth à une enceinte sans fil, dont la forme phallique est parfaitement raccord avec le contenu de ma lecture. En 1966 James Brown avait déjà tout compris : c'est ce qu'on peut constater pour peu que l'on se donne la peine d'écouter les paroles des couplets plutôt que de brailler avec lui sur le refrain. À cette même époque, dont la pensée en matière de rapports hommes/femmes semble paléolithique en comparaison de celle d'aujourd'hui, il était courant de voir au cinéma des films dont le titre commençait par *L'homme qui*. La liste de ceux utilisés dans les affiches du nouvel épisode d'*Il était une fois Le Plaza* rend bien compte de cet état d'esprit.

J'aimerais terminer cette chronique un peu décousue avec une carte postale. J'ai des amis qui apprécient beaucoup ce moyen d'expression transitant par les boîtes aux lettres. Ils font la chasse aux cartes les plus moches – ou les plus idiotes – sur les carrousels des magasins de souvenirs qu'ils trouvent pendant leurs vacances. L'année passée ils sont allés dans un cabanon avec leur fils dans le sud de la France. Là-bas ils sont tombés sur une carte qui proclame : *ON BRONZE! dans les gorges DU VERDON*. Sous ce message incitatif on voit un homme complètement nu couché sur le dos devant un rocher bordant une rivière – le Verdon en question. L'homme a un corps dodu et imberbe, il est bronzé partout sauf au niveau des fesses. La couleur orangée de son épiderme, due sans doute à de mauvais réglages d'impression, le fait ressembler à un cervelas dont on aurait incisé la peau à un endroit (la tache blanche des fesses). On ne voit ni la tête ni le sexe de l'homme. Ils sont recouverts chacun d'un chapeau mexicain pointu. Un

double phallus en paille sous un soleil de plomb.

Retrouvée par hasard cet été dans le tiroir d'une table de nuit, cette carte postale sert actuellement de marque-page pour l'essai d'Éric Marty. Elle m'a semblée parfaite pour s'insérer entre *Le Neutre comme déssexualisation* de Barthes et *La Mécanique du performatif* de Butler. Lacan aurait sûrement trouvé quelque chose de *décoiffant* à en dire.



*L'homme qui en savait trop* (Alfred Hitchcock, 1956)  
*L'homme aux mains d'argile* (Léon Mathot, 1949)  
*L'homme qui aimait les rousses* (Harold French, 1955)  
*L'homme orchestre* (Serge Korber, 1970)  
*L'homme au pistolet d'or* (Guy Hamilton, 1974)  
*L'homme qui comprenait les femmes\** (Nunnally Johnson, 1959)  
*L'homme au masque de fer* (Randall Wallace, 1998)  
*L'homme qui n'a jamais existé* (Ronald Neame, 1956)  
*Un homme en laisse\*\** (Philip Leacock, 1959)

\* Nous reprenons ici la traduction exacte du titre original (*The Man who understood women*) que Carlo Sartorelli, projectionniste du cinéma Le Plaza de 1952 à 1983, a notée dans ses carnets. Dans les critiques de l'époque, le film est titré en français avec un verbe au présent : *L'homme qui comprend les femmes*.

\*\* Le titre original du film est *The Rabbit Trap*, soit *Le piège à lapins*. Dans les carnets du projectionniste, le film est consigné sous ce curieux titre français, *Un homme en laisse*, suivi du titre original en anglais. Impossible de savoir où Carlo Sartorelli est allé pêcher cette formule. Là aussi nous avons pris le parti de garder le titre qu'il a noté. Cela nous a ainsi permis d'avoir un homme de plus dans notre liste.



Photographie Michel Giesbrecht, août 2021.

«Tu vois mes pieds dans la glace?» Il n'est pas besoin d'être grand cinéophile pour que cette réplique vous glisse la voix de Brigitte Bardot en tête. «Tu les trouves jolis?» Et la voix de Michel Piccoli: «Oui, très». Cette scène d'ouverture du *Mépris* (1963, d'après le roman éponyme d'Alberto Moravia) a été filmée par Jean-Luc Godard des mois après le tournage, sous la pression des producteurs qui voulaient voir Brigitte Bardot nue. Le cinéaste a tout de même habillé l'image de filtres rouges et bleus. Sur cette photographie, c'est la ville qui se mire dans les vitres de l'immeuble Mont-Blanc Centre. En ce moment crépusculaire, sous la lumière étoilée d'un candélabre, elle semble belle. L'artiste Christian Robert-Tissot propose ce nouvel énoncé dans le cadre de sa série «Contre-plongée».

# Jacques Roulet, l'architecture comme une seconde peau

Son nom a été pendant plus de quatre décennies attaché à celui de Rino Brodbeck. Les deux hommes ont dirigé un des bureaux les plus marquants à Genève au tournant du millénaire. Membre du conseil de la Fondation Plaza, Jacques Roulet sert aujourd'hui le travail de ses confrères. C'est lui qui a organisé le concours d'architecture pour le renouveau de la salle.

ÉLISABETH CHARDON

Quand Jacques Roulet est entré, la fenêtre était grande ouverte. Le feuillage, un peu rare, de l'érable sur lequel donnent les bureaux de *La Couleur des jours* a tout de suite attiré son attention. Nous avons parlé de cet arbre pas très en forme, et de ses congénères autour de l'immeuble, dans cet environnement urbain qui ne leur est guère favorable. Et puis nous avons remonté le temps, jusqu'à l'adolescence, au moment où s'est décidé l'avenir professionnel de ce collégien pressé d'entrer dans la vie active et qui, après la deuxième année, opte pour un apprentissage de dessinateur en architecture plutôt que de viser des études supérieures.

Après l'apprentissage, cet enfant du quartier de la Servette commence à 20 ans comme dessinateur chez Jean-Marc Lamunière. On est en 1965, et le bureau est déjà prestigieux puisque sont achevés des bâtiments comme la tour Edipresse à Lausanne, l'immeuble d'habitation et de commerces de la rue des Ronzades et le siège de Natural, tous deux dans le quartier genevois des Acacias, ou encore les tours de Lancy. « Ça a un peu été mon université. Très vite j'ai eu envie de devenir architecte. Ce qui m'a passionné chez Jean-Marc Lamunière, c'est son esprit de communicant, la façon dont il faisait vivre ses passions à l'ensemble du bureau, y compris pour le travail d'autres architectes. Dans le milieu où j'ai fait mon apprentissage, c'était un savoir construire qui m'avait été

enseigné, chez lui j'ai compris ce qu'étaient les règles de l'architecture. »

Dès le début, Jacques Roulet se voit confier un travail très formateur : les dessins destinés aux publications, soit au 1:20, sur la même feuille, le plan, la coupe et l'élévation des villas et des bâtiments que Jean-Marc Lamunière avait réalisés. Il s'initie ainsi aux principes de Ludwig Mies van der Rohe, dont l'architecte suisse se sentait très proche. « J'ai compris ce qu'étaient les constructions modulaires, les règles de proportion, le rapport entre l'intérieur et l'extérieur. » S'il n'a jamais rencontré Mies van der Rohe, Jean-Marc Lamunière a côtoyé Louis Kahn lors de son enseignement à l'Université de Philadelphie. « Nous avons alors travaillé avec une autre façon de voir l'architecture qui a inspiré certaines villas, avec des espaces servants et des espaces servis et c'était aussi pour moi une option très importante. » Les espaces servis sont les espaces de vie (bureaux, salle à manger, salon), tandis que les espaces servants sont plus fonctionnels (escaliers, toilettes, espaces de rangement). La distinction est un des éléments fondamentaux de la pensée de Louis Kahn.

C'est aussi à Philadelphie que Jean-Marc Lamunière envoie son jeune employé, en 1971. Jacques Roulet va faire un stage chez Robert Venturi, dont le récent ouvrage, *Complexity and contradiction in architecture* (1966), impose un nouveau regard. « C'était une expérience nouvelle, avec un architecte qu'on considérait alors comme appartenant au mouvement pop. J'ai eu la chance de dessiner pour lui deux villas sur l'île de Nantucket (Massachusetts) et j'ai travaillé sur



Pont et escalier de la Coulouvrenière, 1993-1995. Photographie Mauren Brodbeck



Le premier bureau de Rino Brodbeck et Jacques Roulet au 1, avenue Industrielle, dans le quartier des Acacias.

les expositions itinérantes dans lesquelles il présentait son travail. J'ai pu aussi, grâce à un échange de stagiaires, passer quelques jours chez Louis Kahn qui était en train de travailler sur l'École d'ingénieurs Wolfson de l'Université de Tel Aviv. Tout cela m'a ouvert d'autres voies que celles de la rigueur façon Mies van der Rohe. »

À son retour à Genève, Jacques Roulet reprend le travail chez Jean-Marc Lamunière, dont il deviendra un des associés juniors. « Mais Jean-Marc s'était repris de passion pour l'architecture d'Auguste Perret et je ne suivais plus tellement cette évolution de son travail. »

C'est ainsi qu'en 1978, lui et un autre associé du bureau, Rino Brodbeck, décident de voler de leurs propres ailes. « Nous avons le même parcours d'autodidacte, Rino a fait un apprentissage d'ébéniste. C'est ce qui est formidable dans ces formations : sans s'arrêter forcément au métier choisi au départ, on peut poursuivre des études. » L'apprenti dessinateur aura au fil des ans obtenu assez de reconnaissance pour intégrer le Registre suisse des architectes, réservé normalement aux universitaires, de même que la Société suisse des ingénieurs et architectes (SIA),

l'Association genevoise d'architectes (AGA, organisation patronale), puis la Fédération des architectes suisses (FAS).

**Rino Brodbeck et Jacques Roulet** commencent à travailler à deux, chacun avec un mi-temps conjugué à un autre emploi. « Rino enseignait l'architecture d'intérieur aux Arts déco et j'étais architecte conseil pour la commune de Vernier. Notre première construction a été un immeuble à la rue du Grand-Bureau à Carouge. » Avec son angle arrondi, ses balcons ouvragés, ses façades modelées, l'immeuble se distance assez clairement de l'architecture de Jean-Marc Lamunière.

« À Vernier, influencé par mon passage chez Robert Venturi, j'ai conçu la crèche des Avanchets, que j'ai imaginée comme une grande maison pour les enfants, avec des changements d'échelle, un toit en pente. » Dans cette banlieue genevoise, entre ville et aéroport, il y aura aussi l'Éclipse, une maison des jeunes, qui verra le jour en 1987. Pour obtenir une autorisation de construire sous le pont de Pailly, Brodbeck et Roulet ont imaginé des sprinklers extérieurs susceptibles d'éteindre un incendie sans bloquer



Siège de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), 1993-1998.

une voie importante pour Genève. L'architecture intégrait des interventions de l'artiste Gérald Poussin, comme plus tard l'aménagement du Bar du Nord carougeois.

«Très vite, la Ville de Genève nous a confié la construction d'un immeuble quai du Cheval-Blanc, puis la Ville de Carouge, pour nous encourager en tant que nouveau bureau sur la commune, nous a choisis pour réaliser le parking souterrain de l'Octroi puis celui du théâtre, où nous avons travaillé avec l'artiste Gilbert Gendre. C'était l'époque des mandats directs, il y avait moins de concours.» Pendant les années 1980 et 1990, le bureau fait aussi des surélévations et des rénovations, en suivant les réflexions en la matière que développe alors l'École d'architecture de l'Université de Genève. Il travaille aussi en architecture d'intérieur, aménageant boutiques et cafés. «Le parcours de mon associé a fait que nous avons cette

vocation à aller du design de mobilier à l'urbanisme. Et c'est pour cela que nous nous sommes intéressés, comme peu d'architectes à l'époque, à l'aménagement urbain des lignes de transport.»

Cet intérêt se concrétise au milieu des années 1990, quand Genève relance une seconde ligne de tram après des décennies de ligne unique. «Il s'agissait de faire reconnaître le parcours d'un transport public, la voie, les arrêts, de donner une hiérarchie.» Pour cela, les architectes définissent une signalétique et un mobilier spécifique encore présent aujourd'hui dans la ville. L'éclairage est particulièrement remarquable sur le pont de la Coulouvrenière auquel il a donné son allure contemporaine. Autre intervention des architectes, l'escalier qui plonge depuis le milieu du pont sur la promenade des Lavandières, au fil du Rhône.

Réalisée en 1996, la piscine couverte du Lignon est un bâtiment dont Jacques Roulet est assez fier et qui doit beaucoup à la collaboration avec des ingénieurs civils novateurs. «Nous avons misé sur la transparence, préférant au bois très en vogue à l'époque le métal et le verre avec quatre porteurs aux angles. Le projet a aussi surpris en ne respectant pas le règlement, apportant une solution différente pour l'accès du public.» Un choix qui permet à la piscine de s'inscrire de façon optimale dans le paysage, face au grand ensemble des années 1960.

**Puis vient le grand tournant** que représente le concours international pour l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Sans aucun doute le bâtiment le plus emblématique de l'histoire du bureau, non seulement parce qu'il lui a fait passer un

palier, mais aussi parce qu'il reste, depuis son inauguration en 1999, une icône de l'architecture contemporaine à Genève.

Pour parler en termes économiques, avec l'OMM le bureau s'est propulsé dans les projets dépassant les 100 millions. «Ce qui est assez extraordinaire c'est que le plan proposé pour le concours est celui qui a été réalisé. La parcelle était tellement particulière que nous avons imaginé la traverser en oblique avec cette forme elliptique. Tout le monde l'a appelé le calisson.» En fait, certains ont aussi évoqué un célèbre fromage ovale. Ces comparaisons nous semblent valables pour une maquette, mais l'imposant bâtiment a plutôt des allures de paquebot que de confiserie ou de caprice laitier.

Outre leur élégance extérieure, ses courbes font aussi sens pour les occupants des lieux. Éviter les longs couloirs rectilignes permet de ne pas se sentir perdu dans un immense bâtiment et de toujours avoir une vision sur le dehors, grâce à la transparence des parois. Le projet était aussi novateur par le souci environnemental. À l'habituel air conditionné se substitue ainsi un système de ventilation intégré dans le système porteur, avec un puits canadien allant chercher l'air dans les entrailles de la terre pour permettre, selon la saison, de réchauffer ou refroidir le bâtiment. «Nous avons envisagé le photovoltaïque, mais sans trouver une technique assez développée. On avait imaginé qu'une adaptation puisse avoir lieu ultérieurement mais ça n'a pas été le cas. Seules des interventions pour augmenter la sécurité ont été prises en compte jusqu'à maintenant.» Il reste que, dans une période où le souci climatique est devenu prépondérant, l'OMM dispose d'un siège dont elle peut tirer une certaine fierté.

Des préoccupations écologiques ont aussi été prises en compte dans un bâtiment des

mêmes années, le M-Parc La Praille, construit en un temps record grâce à une planification ingénieuse. C'est surtout la transparence du bâtiment, assez exceptionnelle pour un centre commercial, qui frappe aujourd'hui encore. La large toiture débordant en marquise fait partie des astuces qui permettent là aussi d'éviter l'air conditionné.

Brodbeck et Roulet font aussi partie du groupe de bureaux d'architecture réunis pour la réalisation des nouvelles salles d'embarquement frontales que l'aéroport de Genève aménage entre 1999 et 2005.

**En 1995 commence** l'aventure Rolex. La prestigieuse marque d'horlogerie, qui a initié un processus de verticalisation de sa production en rachetant ses fournisseurs pour garder son autonomie, voit ses implantations se multiplier. Pour concevoir une politique de regroupement des lieux, elle souhaite de nouveaux architectes et mandate un ingénieur comme conseiller pour lancer le processus, d'abord sur le site de Chêne-Bourg. «Nous étions le dernier bureau approché et nous avons été choisis. Nous avons suivi la courbe du bâtiment historique dessiné par Jacques Bolliger. Pour faciliter l'accès de très lourdes presses, nous avons prévu des ateliers en sous-sols, ce qui était possible grâce à l'aménagement de jardins intérieurs pour permettre la lumière naturelle.» L'aspect imposant de la construction est clairement apaisé par cette verdure et celle qui entoure, et même surplombe, le bâtiment. Un appel au végétal qu'on retrouvera dans les autres projets Rolex.

Ici, pas de transparence, en tout cas de l'extérieur. Tout se passe en toute discrétion, derrière une double peau de vitrages, selon une technologie aussi poussée que les montres elles-mêmes qui permet aux quelque 700 employés de travailler dans les



Usine Rolex de Chêne-Bourg, 1995-1998.



Usine Rolex de Plan-les-Ouates, 2000-2004.

ÉPISODE 1

# Passé Présent Futur

Exposition du concours  
d'architecture pour  
la rénovation du Plaza

Interventions artistiques  
et graphiques

**le PLAZA**

Cinéma le Plaza  
1 rue Chantepoulet  
1201 Genève

EXPOSITION ET  
INTERVENTIONS  
ARTISTIQUES

leplaza-  
cinema.ch

@leplaza.  
cinema

**1-10.10.21**